

Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier N°: 54607

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « COMDIA COTE D'IVOIRE » Siège social : BINGERVILLE - BINGERVILLE CITE ADE MENSAH, DEUXIEME CARREFOUR, 31 BP 934 ABJ 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 21 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « COMDIA COTE D'IVOIRE ».

<u>Objet</u>: imprimerie, gadgets et confections, fourniture de bureau, vente de matériels et consommables, informatiques, imports exports, commerce général, gestions immobilière, vente de terrain, vente de matériel et consommable médical; la distribution et la revente de produits pour le compte d'un tiers, distribution de monnaie électronique (mtn money, orange money, moov money); conseils en gestion, aide a la création d'entreprise, location et vente de voiture, transport pour le compte de tiers, divers prestations et services.

<u>Capital social:</u> 2 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

<u>Siège social:</u> BINGERVILLE - BINGERVILLE CITE ADE MENSAH, DEUXIEME CARREFOUR, 31 BP 934 ABJ 31

GERANT: Monsieur COMPAORE SEYDOU.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25121 du 21/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

<u>Dépôt au greffe:</u> n°22631 du 21/09/2018

